

# Enseigne sur bâtiment

## Documents requis

### Demande de certificat d'autorisation

Si vous projetez installer une enseigne sur votre propriété ou modifier les dimensions d'une enseigne existante, vous devez présenter les documents suivants en format PDF ou en une seule copie papier au moment de votre demande de certificat d'autorisation :

vue en élévation du mur du bâtiment identifiant l'emplacement de l'enseigne projetée (mise en situation) (voir croquis 1)

plan détaillé à l'échelle, en couleur, de l'enseigne projetée et description des composantes (dimensions, matériaux, lettrage et éclairage) (voir croquis 2)

montage photo en couleur de toutes les façades du bâtiment, des enseignes existantes et de leur structure

les dimensions, l'emplacement et le mode d'éclairage des enseignes existantes

#### Croquis 1 et 2

##### Exemple d'un plan de l'enseigne et de sa structure projetée

- 1 le détail et la description des matériaux utilisés pour l'enseigne et sa structure
- 2 les dimensions de l'enseigne et de sa structure
- 3 le contenu et le lettrage (dimensions, couleurs, matériaux)
- 4 le mode d'éclairage
- 5 la distance entre le mur et l'enseigne
- 6 la hauteur totale de l'enseigne
- 7 la distance entre l'enseigne et le sol
- 8 la distance entre l'enseigne et le trottoir ou la chaussée

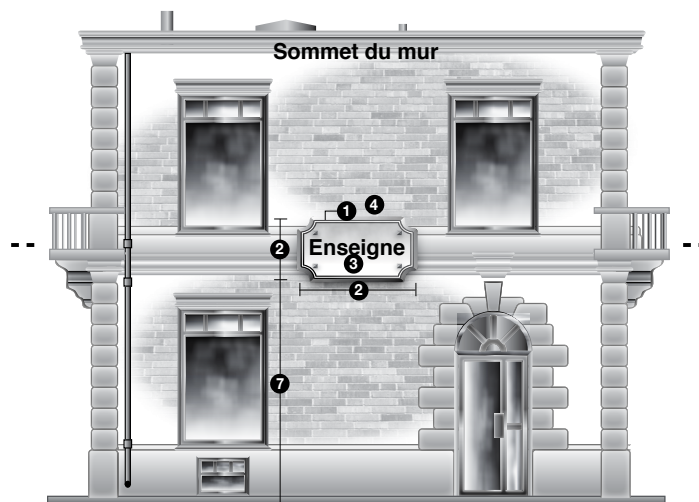
#### IMPORTANT

Si votre bâtiment est un immeuble patrimonial, classé ou cité en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, ou situé dans :

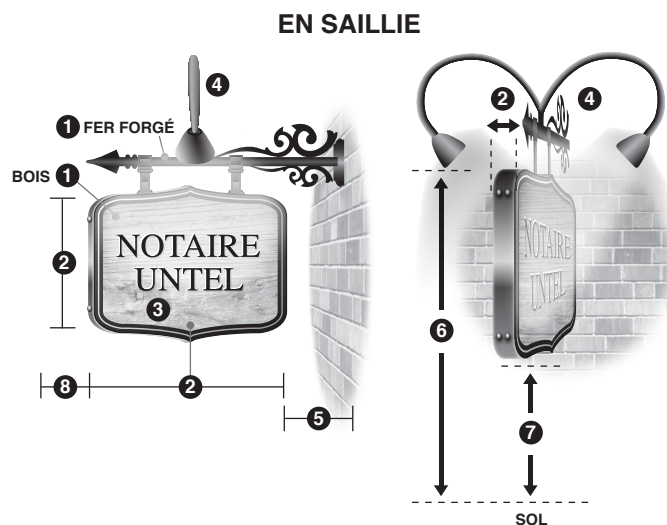
- un site patrimonial classé
- une aire de protection d'un immeuble patrimonial

Vous devez obtenir un certificat d'autorisation pour l'installation des enseignes suivantes :

- une enseigne lumineuse ou non à l'intérieur d'une vitrine
- une enseigne d'identification d'au plus 0,20 m<sup>2</sup> lorsque la superficie totale des enseignes d'identification sur un bâtiment est d'au plus 0,60 m<sup>2</sup>
- une enseigne qui annonce un menu de restaurant



CROQUIS 1 – EXEMPLE D'UNE VUE EN ÉLÉVATION



CROQUIS 2 – EXEMPLE D'UN PLAN D'UNE ENSEIGNE ET DE SA STRUCTURE

Mars 2024

Le présent document est un outil d'information. Les règles prévues aux règlements d'urbanisme ont été synthétisées. Le requérant a la responsabilité de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

#### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Consultez le site Web de la Ville au [ville.quebec.qc.ca/infocommerçants](http://ville.quebec.qc.ca/infocommerçants), onglets Affichage et enseignes/Répertoire des fiches.

Au moment de votre demande, vous devez présenter les documents additionnels suivants :

#### ENSEIGNE DANS UNE VITRINE (voir croquis 3)

- photo et dimensions de la vitrine où l'enseigne sera installée
- identification de l'emplacement de l'enseigne proposé avec la distance de l'enseigne par rapport à la vitrine
- plan détaillé (aperçu) en couleur de l'enseigne projetée et la description des composantes (dimensions, matériau, lettrage et éclairage)

#### ENSEIGNE SUR UN ABRI, UN AUVENT OU UNE MARQUISE (voir croquis 4)

- un montage photo de l'abri ou de la marquise où l'enseigne sera installée
- identification de l'emplacement proposé
- un plan détaillé de l'abri ou de la marquise indiquant ses caractéristiques (dimensions, matériaux, lettrage et éclairage)
- un plan détaillé (aperçu) en couleur de l'enseigne projetée et la description des composantes (dimensions, matériaux, lettrage et éclairage)

#### ENSEIGNE SUR UN BÂTIMENT À OCCUPANTS MULTIPLES

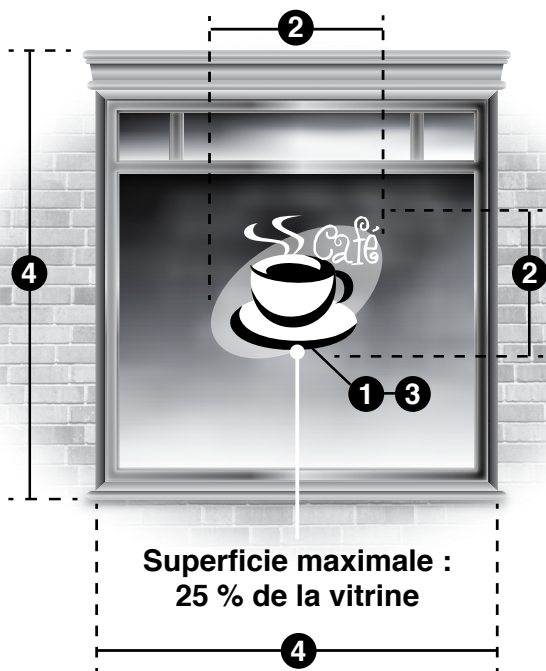
une copie de la politique d'affichage préalablement approuvée (fournie par le propriétaire) indiquant avec précision l'emplacement sur le bâtiment de toutes les enseignes en saillie et/ou à plat actuelles et projetées ainsi que les critères d'harmonisation prédéfinis soit les dimensions, la couleur de fond, le design, le mode d'éclairage et d'attaches

Votre demande de certificat sera soumise à l'approbation de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec, du comité consultatif d'urbanisme et du conseil d'arrondissement, selon les modalités applicables au secteur où l'enseigne est projetée

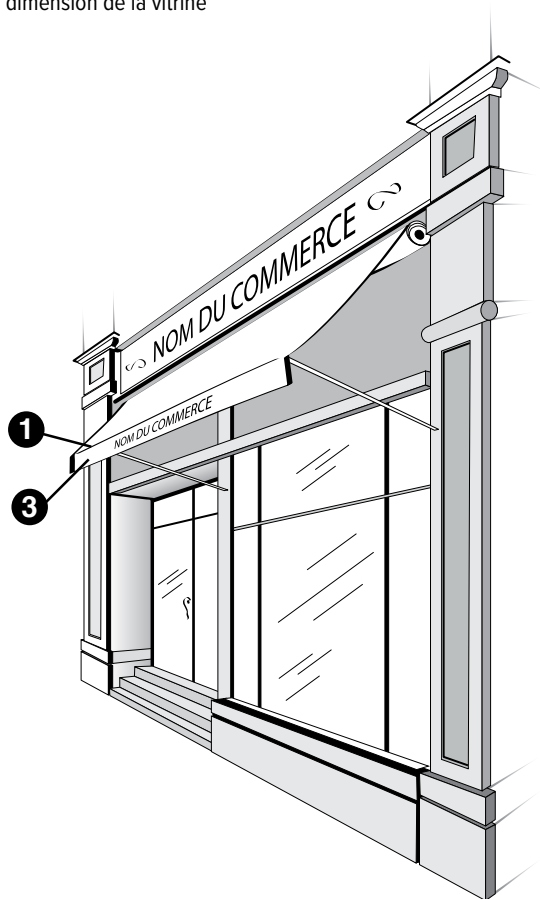
#### Croquis 3 et 4

##### Exemple d'un plan de l'enseigne

- 1 le détail et la description des matériaux utilisés pour l'enseigne
- 2 les dimensions de l'enseigne
- 3 le contenu et le lettrage (dimensions, couleurs, matériaux)
- 4 la dimension de la vitrine



CROQUIS 3 – EXEMPLE D'UNE ENSEIGNE DANS UNE VITRINE



CROQUIS 4 – EXEMPLE D'UNE ENSEIGNE SUR UN ABRI, AUVENT OU MARQUISE